

Les Bourrassières



© Marié-des-Neige de Bellefroid, LNE

Etat des lieux

Le site des Bourrassières s'étend sur une surface d'environ 8 ha. Il se situe à proximité direct du bourg et possède une bonne diversité d'habitats. La partie boisée est constituée d'un boisement relativement récent installé sur une ancienne carrière. Pour cette raison, le sol est assez vallonné. Au sud du bois, se situe une parcelle agricole, jadis cultivée en prairie sur laquelle s'est installée la nouvelle maison de retraite. De plus, une friche est en train de se refermer sur la partie nord-est.

Patrimoine naturel remarquable

Faune : quatre espèces d'oiseaux remarquables ont été recensées. L'**Alouette des champs** et la **Linotte mélodieuse**, deux espèces spécialistes des milieux agricoles considérées comme « quasi-menacées » à l'échelle régionale. La **Huppe fasciée**, espèce déterminante ZNIEFF. Ajoutons également la présence de l'**Epervier d'Europe**, rapace forestier affectionnant les mosaïques d'habitat où il trouve des proies en abondance.

Flore : une seule espèce de plante patrimoniale a été observée, l'**Orobanche du trèfle**, très rare dans le département. La friche en cours de fermeture de la partie nord-est du site est composée d'aubépines, de prunelliers et d'un grand nombre d'orchidées sauvages. Bien que faisant partie de la flore commune, cette végétation riche et diversifiée témoigne de l'intérêt écologique du site.

Menaces potentielles

Agriculture intensive

La valeur écologique du site est principalement liée à la présence des milieux enherbés, qui non seulement permettent à certains oiseaux spécialistes agricoles de se nourrir mais accueillent aussi une grande variété d'orchidées, de plantes à fleurs et d'insectes. Cette prairie accueillant dorénavant la nouvelle maison de retraite, la principale menace vient de ce changement d'usage.

Fermeture du milieu

La colonisation de la partie nord du site par les ligneux risque à terme de faire disparaître la zone de friche. Cela engendrerait une homogénéisation du paysage, ferait disparaître des zones d'alimentation et de nidification importantes pour la faune ainsi que des zones à orchidées.

Limiter l'urbanisation et l'artificialisation des sols

L'expansion des surfaces urbanisées aux dépens de zones de prairies et boisées engendre une perte nette de biodiversité. La préservation de la mosaïque de milieux est un enjeu majeur du site.

Quelques chiffres

Type : Boisement, prairie, friche

Surface : 7,9 ha

Intérêt écologique : fort

Nombre d'espèces
patrimoniales :

- Flore : 4
- Faune : 1

Nombre d'espèces invasives : 0

Etat de conservation :



Alouette des champs

© Wiklimédia commons



Orobanche du trèfle

© Wiklimédia commons



Epervier d'Europe

© Wiklimédia commons

Espèces remarquables

Oiseaux

- Alouette des champs
- Huppe fasciée
- Linotte mélodieuse
- Épervier d'Europe

Flore

- ▲ Orobanche du trèfle

Limites administratives

- ▭ Limite communale
- ▭ Limite du site

0 50 100 m

Les Bourrassières
LOCALISATION DES ESPECES REMARQUABLES



Enjeux du site

- ✓ **Maintien d'une bonne diversité d'habitats**
- ✓ **Conservation de la capacité d'accueil des zones boisées**
- ✓ **Préservation de la zone en friche**
- ✓ **Sensibilisation à la biodiversité du site**

Objectifs et préconisations de gestion

Objectif 1	Maintenir une bonne diversité d'habitats à l'échelle du site
Action 1-1	Maintenir une diversité d'habitats en considérant l'importance de chaque entité écologique présente (boisement, friche, prairie).
Action 1-2	Conserver des lisières ensauvagées , avec un manteau et un ourlet fonctionnels (essences variées, végétation fleurie, poly structurée et ensauvagée). De cette manière, il peut être intéressant de conserver des zones de broussailles , de ronciers, sur les franges des zones ouvertes . Elles sont favorables aux reptiles, à certains oiseaux, aux petits mammifères. Ce sont des zones refuges et des zones d'alimentation importantes. Il est aussi possible, à minima, de laisser des petits îlots de 10 à 20 m ² au sein de la parcelle pour assurer cette fonction.
Action 1-3	Entretenir les milieux ouverts . Les prairies sont favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, de mammifères et d'insectes. Il est donc important de permettre à ces espèces d'assurer leur cycle de reproduction en évitant toute fauche avant le milieu, voire la fin, de l'été. De la même manière que pour les zones de broussailles, il est possible de préserver quelques patches non fauchés d'une dizaine de mètres carrés au sein de la parcelle en prairie. Dans le futur aménagement des abords de la maison de retraite, veiller à conserver les milieux à orchidées.
Action 1-4	Conserver les arbres épars situés au sein de la prairie . Ils servent de perchoir, apporte de l'ombre et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol. Ils sont donc aussi bien bénéfiques pour la faune que pour nous tous.
Objectif 2	Conserver la capacité d'accueil des zones boisées
Action 2-1	Conserver l'intégrité des boisements . Intervenir le moins possible en laissant la végétation se développer.
Action 2-2	Favoriser l'apparition de micro-habitats en conservant quelques arbres âgés et sénescents, le bois mort sur pied ou au sol et le couvert végétal (mousses, lierre, fougères, broussailles...).
Action 2-3	Conserver les arbres à cavité , dans la limite qu'autorisent les règles de sécurité. Ils accueillent de nombreuses espèces cavicoles (insectes, oiseaux, chauves-souris). Pour favoriser l'attrait du bois aux chauves-souris, 3 arbres à cavités/ha ainsi qu' 1 chablis/ha et 1 chandelle/ha sont conseillés.
Action 2-4	Favoriser le sous-étage et conserver des zones de quiétude absolue au sein des boisements, idéalement en fermant certains secteurs à la circulation humaine.

Objectif 3	Préserver la zone en friche
Actions 3-1	<p>Agir pour limiter la fermeture du milieu.</p> <p>Réaliser un débroussaillage d'au moins 40% de la zone en friche en laissant des zones buissonnantes intactes.</p> <p>Ces petites zones buissonnantes ou îlots permettent d'assurer une zone d'alimentation et de refuge pour la faune. Les parties débroussaillées permettent de maintenir une végétation de milieu ouvert et de conserver une bonne diversité d'espèces.</p> <p>L'entretien est à effectuer au mois d'octobre à raison d'une intervention par an. La surface d'intervention est d'environ 6000 m² mais ne concerne en réalité que 2400 m², en considérant les îlots à préserver. Compter environ ½ journée de travail pour trois agents.</p>
Action 3-2	Conserver un mélange d'espèces buissonnantes et arbustives de type : Aubépine, Cornouiller, Viorne obier, Fusain d'Europe... tout en laissant de la place aux espèces de la strate herbacée : orchidées...
Objectif 4	Sensibiliser à la biodiversité du site
Action 4-1	Communiquer sur l'importance écologique du site ainsi que les différents milieux qui le composent (mosaïque d'habitats en contexte péri-urbain).
Action 4-2	Sensibiliser les citoyens sur le rôle des friches et des zones boisées au sein du paysage.